

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Programme Mauritanie -FIDA



Programme Conjoint Sahel en réponse aux Défis Covid-19, Conflits et Changements Climatiques en Mauritanie (SD3C-MRT)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAON)

AAON N°10/CPMP/PROGRES/2026

Travaux de réhabilitation et de renforcement de 07 seuils en gabion dans la zone d'intervention de SD3C – Programme d'aménagement du PTBA 2026 – Lot unique

1. Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés (PPM) 2026 révisé paru le 7 octobre 2026 sur les sites <https://armp.mr>, www.beta.mr et www.progres.dev.
2. Il est relatif au Dossier d'Appel d'Offres **N°10/CPMP/PROGRES/2026**.
3. L'État Mauritanien a obtenu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), au titre du financement n°2000004492, pour financer le coût du **Programme Conjoint Sahel en réponse aux Défis Covid-19, Conflits et Changements Climatiques en Mauritanie – SD3C-MRT**, et il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de « Travaux de réhabilitation et de renforcement de 07 seuils en gabion dans le cadre du Programme d'aménagement du PTBA 2026 », en un (01) lot unique. Sont admis à concourir tous les soumissionnaires venant de pays répondant aux critères de provenance définis dans les Règles de procédure pour l'acquisition des biens et travaux du FIDA.
4. L'Unité de gestion du Programme Mauritanie -FIDA lance un Appel d'offres national pour la réalisation de ces travaux, en un lot unique, répartis comme suit :

Moughataa	Commune	Localité	Site	Coordonnées	
Djiguenny	Bénéemane	Ghazé	Seuil Aval	15.920004°	-8.792687°
Djiguenny	Bénéemane	Ghazé	Seuil amont	15.919468°	-8.791847°
Djiguenny	Bénéemane	Ghazé	Chelkhet Ghlig Abeid	15.919587°	-8.790199°
Djiguenny	Feirenni	Leghvirié 1	Seuil Leghvirié 1	15.49274°	8.96544°
Djiguenny	Feirenni	Ehl Mbarek El Kheir	Seuil Diamwaly	15.52400°	8.96314°
Djiguenny	Kasr El Barka	Hsey Leghnem 1	Seuil Hsey Leghnem 1	511434	1735172

5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
6. Il est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les groupements d'entreprises, conjoints ou solidaires, sont autorisés ; la convention de groupement doit être jointe à l'offre. Un même candidat ne peut présenter plus d'une offre, que ce soit individuellement ou en tant que membre d'un groupement.

Ne peuvent pas être attributaires du marché les entreprises :

- Qui ont eu des marchés résiliés avec le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA), l'un de ses démembrements ou l'un des projets sous sa tutelle, durant les deux dernières années ;
- Qui figurent sur la liste des entreprises exclues de toute participation aux marchés publics en Mauritanie publiée par l'ARMP (mise à jour du 21/09/2026) ;
- Qui figurent dans le registre des entreprises et personnes non admissibles de la Banque mondiale (<https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>).

Les soumissionnaires seront invités à justifier de leurs capacités techniques, de leurs marchés passés, de leurs ressources en équipements, personnel et organisation, telles que définies par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, et à prouver qu'ils n'ont pas d'antécédents récents de défaut d'exécution de marché.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la CPMP de l'Unité de Gestion de PROGRES, Lot N°206, PRTZ, Nouakchott – Mauritanie, Tél. : +222 45 24 49 44, e-mail : cpmp@rim-fida.org, et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres pendant les heures ouvrables.
8. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la Section III du DAO, dont notamment :
 - Disposer d'un certificat de qualification et de classification **Barrage 1 ou Bar/Bas 1** (chaque membre national en cas de groupement) ;
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de travaux d'au moins **30 000 000 MRU** (ou son équivalent en monnaies librement convertibles) au cours des cinq dernières années, certifié par un expert-comptable ou un cabinet d'expertise comptable agréé ; en cas de groupement, le chef de file doit satisfaire à 50 % de ce critère ;
 - Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) projets de nature, de complexité technique et financière similaires en volume et en nature durant les cinq (05) dernières années. Les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic ne seront pas prises en considération.
 - Disposer du personnel et du matériel nécessaires à l'exécution des travaux (voir critères de qualification) ;
 - Fournir une attestation bancaire justifiant d'une capacité d'autofinancement conforme au tableau suivant :

Capacité d'autofinancement exigée	Monnaie
6 000 000 MRU	Ou son équivalent en monnaies librement convertibles

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de **5 000 MRU (cinq mille ouguiyas)** versé au crédit du Trésor public, à l'adresse ci-après :

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Unité de gestion de PROGRES (CPMP/Unité de gestion de Programme Mauritanie-FIDA). Siège UG-PROG :

CPMP/PROGRES, Lot N°206, PRTZ,

<https://goo.gl/maps/7e9bgqdt6qhb3e688>

Nouakchott – Mauritanie

Tél : +222 45 24 49 44

e-mail : cpmp@rim-fida.org

www.progres.dev

9. La visite des lieux n'est pas obligatoire ; les soumissionnaires sont toutefois encouragés à se rendre sur les sites pour mieux apprécier le contexte et les conditions de travail en vue de préparer leurs offres.
10. Les offres, rédigées en langue française, devront être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **lundi 9 novembre 2026 à 12 h 00 TU**. Les offres seront ouvertes le **lundi 9 novembre 2026 à 12 h 15 TU**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture des plis, à la même adresse.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant de **200 000 MRU** (ou son équivalent dans une monnaie librement convertible), **valable 120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres. Elle est constituée sous la forme d'une **garantie bancaire à première demande** et placée dans l'enveloppe de l'offre technique. Pour les entreprises étrangères, la garantie doit être établie par une banque étrangère et certifiée par une banque mauritanienne.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Nouakchott, le 19 octobre 2026

Le Coordonnateur National
Ahmed Ould Amar

